

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité du commerce et de l'investissement

Quatrième session

Bangkok, 4-6 novembre 2015

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Mise en œuvre des résolutions 68/3, 70/1, 70/4 et 70/6 de la Commission et examen des projets de résolution et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session**Mise en œuvre de la résolution 70/1 de la Commission****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document rend compte des progrès accomplis dans l'application de la résolution 70/1 de la Commission relative à la mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique.

1. Le Comité est invité à se référer au document E/ESCAP/71/4/Rev.1 de la Commission, qui présente un résumé des progrès accomplis dans l'application de la résolution 70/1 de la Commission, intitulée « Mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique ». Dans cette résolution, la Commission a prié le secrétariat d'aider les membres et membres associés à établir les quatre groupes d'experts sectoriels et à appuyer leurs travaux, tel que prévu par la Déclaration¹. À ce titre, la Division du commerce et de l'investissement de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a été chargée d'aider à la création et au fonctionnement du Groupe de travail sur la formation d'un marché intégré en Asie et dans le Pacifique. Le présent document fournit des informations actualisées sur le rapport intérimaire mentionné ci-dessus et rend compte des résultats des réunions du Groupe de travail.

2. Le Groupe de travail a été spécifiquement chargé de faire le bilan des initiatives régionales entreprises actuellement pour concrétiser la coopération et l'intégration économiques, d'identifier les faiblesses dans ce domaine, de recommander des mesures concrètes pour progresser vers la formation d'un

* E/ESCAP/CTI(4)/L.1.

¹ E/ESCAP/Res/70/1, annexe.

marché intégré et de soumettre des recommandations aux réunions préparatoires à la deuxième Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique, provisoirement prévues pour la fin de 2015 et le début de 2016. En concordance avec le mandat des trois autres groupes de travail constitués aux fins de la mise en œuvre de cette résolution, il a été envisagé que le Groupe de travail tiende deux réunions auxquelles participeraient des experts désignés par les pays², des experts principaux³ invités par le secrétariat, et des représentants des secrétariats des groupements régionaux. La première réunion du Groupe de travail sur la formation d'un marché intégré en Asie et dans le Pacifique s'est tenue en décembre 2014 et la deuxième trois mois plus tard, en mars 2015. À cette occasion et afin de faciliter les délibérations du Groupe de travail, le secrétariat avait élaboré un document de réflexion portant sur l'état du commerce intrarégional, la facilitation du commerce, l'investissement et la mobilité des personnes.

3. Sur la base des délibérations tenues au cours des deux réunions et des procès-verbaux adoptés à cette occasion, ainsi que des consultations en ligne organisées spécialement par le secrétariat, les experts principaux ont établi un projet de rapport qui a été transmis aux experts nationaux ayant participé aux réunions, tout d'abord sous une forme préliminaire en juin 2015, puis dans une version légèrement révisée à la fin juillet 2015. Le rapport du Groupe de travail présente une analyse contextuelle de l'intégration dans la région, une évaluation des tâches qu'il reste à accomplir dans le cadre du programme d'intégration, des recommandations pratiques et une description détaillée des plans d'action concrets pour la mise en œuvre des recommandations. L'intégration des marchés dont il est question dans le rapport concerne les marchés des biens, des services, de la main-d'œuvre et des investissements.

4. Les recommandations adoptées par le Groupe de travail à l'issue de ses délibérations sont décrites en détail dans le rapport et concernent les six domaines suivants:

a) **Intégration des marchés des biens:** Pour remédier aux lacunes qui affectent l'intégration des marchés des biens, il faudrait viser à réduire les coûts du commerce, en particulier les obstacles non tarifaires, qui doivent être systématiquement démantelés. D'après le rapport, cet objectif pourrait être poursuivi à l'aide d'initiatives de la CESAP concernant le renforcement des mesures de facilitation du commerce et du commerce sans papier, et par la mise en œuvre de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation du commerce, l'harmonisation des règles d'origine pour les pays les moins avancés (qui est promue à l'OMC) dans le cadre du commerce en franchise de droits et hors contingent, et l'adoption d'un cadre global de libéralisation du commerce tel que proposé dans l'étude thématique⁴ de la session de 2012 de la Commission portant sur le thème

² La liste des experts nationaux figure en annexe.

³ Les experts principaux invités par le secrétariat étaient M. Florian Alburo, Professeur à l'Université des Philippines et Président du Centre pour la promotion de l'intégration et de la facilitation du commerce, Quezón City (Philippines), et M. Saman Kelegama, Directeur exécutif de l'Institut d'études politiques de Sri Lanka, Colombo.

⁴ Cette proposition fait référence à un nouvel accord commercial Asie-Pacifique. Il avait été envisagé que cet accord, libéré de tout engagement antérieur, pourrait présenter toutes les caractéristiques souhaitables, dont un champ d'application général sur la base de listes négatives, de la facilitation du commerce, de l'investissement et de la coopération économique. Il permettrait surtout d'accorder un traitement spécial et différencié et un appui aux pays pauvres afin qu'ils puissent tirer parti des opportunités qui leur seraient offertes. Pour plus de précisions, voir l'étude thématique de la session de 2012 de la Commission, publiée en anglais uniquement sous le titre *Growing Together: Economic Integration for an Inclusive and Sustainable Asia-Pacific Century* (ST/ESCAP/2629).

Pour une croissance solidaire: l'intégration économique pour un siècle inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique.

b) **Intégration des marchés des services.** Pour remédier aux lacunes qui affectent l'intégration des marchés des services, il convient d'assurer la cohésion entre les niveaux de libéralisation des services tels qu'appliqués individuellement par les États membres, ainsi que de renforcer les réglementations nationales et de chercher des moyens d'améliorer la coordination et la cohérence régionales sur le plan réglementaire. Une attention particulière doit être accordée aux mesures de coopération transfrontière pour la promotion du tourisme à travers divers mécanismes, tels que les visas électroniques, les visas à l'arrivée et les visas d'étudiant et d'affaires, ainsi que la libéralisation des services aériens pour assurer une meilleure connectivité. De même que dans le cas du commerce des marchandises, certains pays de la région Asie-Pacifique ont besoin d'un traitement spécial et différencié dans le commerce des services pour pouvoir rejoindre le courant général de libéralisation, dans leur propre contexte de développement.

c) **Intégration des marchés des capitaux et de l'investissement.** Dans l'optique d'une intégration des marchés des capitaux et de l'investissement, il est recommandé de mettre en place un cadre d'investissement qui facilite les investissements intrarégionaux, avec comme objectif de favoriser les contacts entre les entreprises, éventuellement sous les auspices de la CESAP, et d'étendre et d'élargir le Réseau Asie-Pacifique de l'investissement étranger direct (IED). Dans le même ordre d'idée, il est recommandé d'assurer une coopération active entre les organismes de promotion de l'investissement dans la région et d'adopter des pratiques optimales pour encourager et promouvoir les investissements extérieurs, en particulier dans les pays de l'Asie et le Pacifique.

d) **Intégration des marchés du travail.** Actuellement il n'existe aucun cadre régional ou même mondial relatif à l'intégration des marchés du travail. Le Groupe de travail préconise la création d'un forum pour étudier les questions de migration en Asie et dans le Pacifique. Celui-ci servirait de cadre aux discussions et analyses régionales et favoriserait la recherche de solutions concertées à certaines questions, telles que l'inadéquation des qualifications.

e) **Pays ayant des besoins particuliers.** Un des points communs de ces recommandations est la nécessité d'appliquer un traitement spécial et différencié à certains pays et certaines économies dans le cadre de l'action engagée par eux pour réduire les écarts dans divers marchés. Comme cela a été indiqué, chaque pays de l'Asie et du Pacifique ayant une situation propre, il importe de reconnaître les différents niveaux et phases de mise en œuvre sans pour autant perdre de vue la fonction première des mesures et l'objectif général de l'intégration des marchés.

Toutefois, parallèlement à cela, il est important de souligner qu'en dépit du traitement spécial et différencié dont ils bénéficient, les pays ayant des besoins particuliers ne devraient pas retarder l'application de leurs propres réformes nécessaires pour tirer parti de l'intégration régionale.

f) **Questions transversales.** La connectivité physique est un aspect fondamental des recommandations, qui visent à réduire les écarts dans les marchés des biens, des services, des capitaux et du travail. Cette connectivité concerne les infrastructures matérielles et immatérielles, ainsi que le soutien financier y relatif, et peut être renforcée par la mise en place d'un fonds d'intégration régionale permettant d'offrir aux économies une

aide spécifique à l'ajustement, tandis qu'elles adoptent les mesures recommandées, de répondre aux vulnérabilités communes à la région au fur et à mesure de son intégration, et de faciliter la mise en place d'un cadre d'assurances et de mesures d'atténuation des risques découlant d'une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales et régionales. Ce fonds peut aussi faciliter et appuyer les efforts d'intégration aux niveaux sous-régional et régional, tout en servant à renforcer les capacités nécessaires pour les analyses d'impact et l'élaboration de politiques.

5. En vertu de la résolution 70/1 de la Commission, la Secrétaire exécutive a été priée de « convoquer en 2015 les réunions intergouvernementales ouvertes préparatoires à la deuxième Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique ». Une réunion préparatoire a été provisoirement prévue à Bangkok du 9 au 11 décembre 2015, et la deuxième Conférence ministérielle doit se tenir en février 2016. Le secrétariat est en train d'établir un autre rapport portant sur les perspectives de la coopération et de l'intégration économiques régionales dans la région.

Annexe

Liste des participants aux deux réunions du Groupe de travail

M. Habibullah Asadullah, Conseiller commercial, Ministère du commerce et de l'industrie, Kaboul

Mme Hasmik Sargsyan, Expert en chef au Département de la coopération économique internationale, Ministère de l'économie, Erevan

M. Monoj Kumar Roy, Co-secrétaire, Ministère du commerce, Dhaka

M. Chhime Tshering, Chef de la Division des négociations commerciales, Département du commerce, Ministère des affaires économiques, Thimbu

M. Tan Yuvaraoth, Directeur du Département des notifications et de la conformité juridique (Affaires de l'OMC), Ministère du commerce, Phnom Penh

M. Chen Zhen, Banque d'import-export de Chine

Mme Che Mazni Che Wook, Directrice pour les Accords de libre-échange — politiques et négociations, Ministère du commerce international et de l'industrie, Kuala Lumpur

M. Jean Bertrand Azapmo, Conseiller pour le commerce intérieur, Ministère des ressources et du développement, Pohnpei, États fédérés de Micronésie

M. Enkbold Vorshilov, Groupe international de réflexion des pays en développement sans littoral, Oulan-Bator

M. Swarnim Wagle, Membre de la Commission nationale de planification, Katmandou

M. Ali Bat Khan, Chef (Commerce international et Finances), Ministère de la planification et du développement, Islamabad

Mme Ramonette B. Serafica, Associée de recherche principale, Institut philippin d'études sur le développement, Manille

M. Winichai Chaemchaeng, Directeur exécutif, Institut international pour les études sur l'Asie et le Pacifique, Bangkok University, Bangkok

M. Thai Son, Directeur du Bureau du Comité national pour la coopération économique internationale, Hanoï

Observateurs

Mme Veniana Rarasea Qalo, Conseillère en politique commerciale, Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, Fidji

M. Sumith Nakandala, Secrétaire général, Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle

Mme Julia Tijaja, Directrice assistante/économiste principale, Bureau de suivi de l'intégration de l'ASEAN, Département de la Communauté économique ASEAN, Jakarta.
